



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU LION D'ANGERS SÉANCE DU 02 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune du Lion d'Angers, convoqué le vingt-sept mai deux mille vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des conseils de la mairie, sous la présidence de Monsieur GLÉMOT Étienne, Maire.

Étaient convoqués : Mme CHARRAUD Isabelle, M. DELOIRE Jérôme, Mme DESNOS Caroline, Mme FURIC Tiphaine, M. GABORIAUD Bernard, M. GEORGET David, M. GLÉMOT Étienne, Mme GROSBOIS Mélanie, M. GUEUDET Arnaud, M. GUILLEMIN Richard, Mme HAMARD Marie-Claude, Mme HUBERT Céline, M. LOREAU Samuel, Mme MADIOT Séverine, M. MAURIER Jérôme, Mme MELLIER Marie, M. MUHAMMAD Nooruddine, Mme NOIROT Muriel, Mme PAQUEREAU Amélie, M. PARIS Jean-Paul, Mme PELLETIER Estelle, M. PERRAULT Sylvain, M. PISCIONE Patrick, M. RAYNAL Michel, Mme SORET-LENEUTRE Valérie, Mme STEINIRGER Émeline, Mme THÉBAULT Angélique, Mme MAROLLEAU Estelle.

Étaient excusés :

Mme Céline HUBERT a donné procuration à M. Samuel LOREAU ;
Mme Mélanie GROSBOIS.

Secrétaire de séance : Mme Estelle MAROLLEAU

Nombre de conseillers en exercice 28
Nombre de conseillers présents 26
Nombre de suffrages exprimés 27
Conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
Extrait du procès-verbal de la présente séance affichée à la porte de la Mairie

2025-06-13-1 / Avis sur implantation d'une antenne de téléphonie mobile

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur Proposition de Monsieur le Maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Chaque année, Orange positionne un relais provisoire de téléphonie mobile pour couvrir l'évènement du Mondial du Lion. L'entreprise souhaite désormais pérenniser un emplacement aux alentours, et améliorer par la même occasion la couverture Nord-Est de la commune.

Cette nouvelle implantation est envisagée sur le parking de la Haute Folie, de propriété départementale, et en accord avec le GIP de l'Isle Briand.



Ouï le rapporteur ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **De donner** un avis favorable au projet de création d'un pylône pour antennes de téléphonie mobile au lieu-dit Haute Folie pour améliorer le service sur la commune,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre
Le Lion d'Angers, 02 juin 2025.

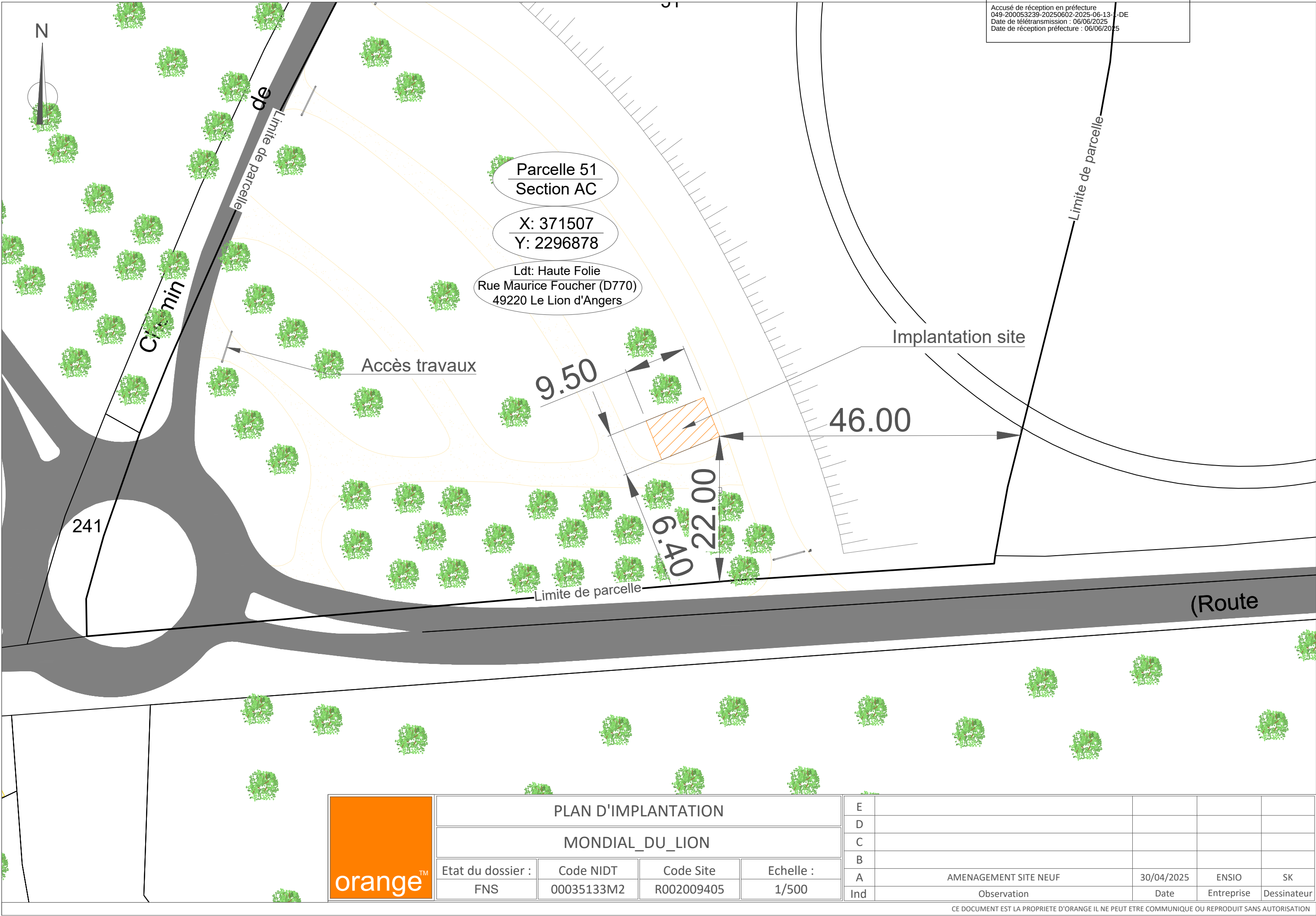
Le Maire,
Étienne GLÉMOT

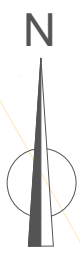
Le secrétaire de séance,
Estelle MAROLLEAU



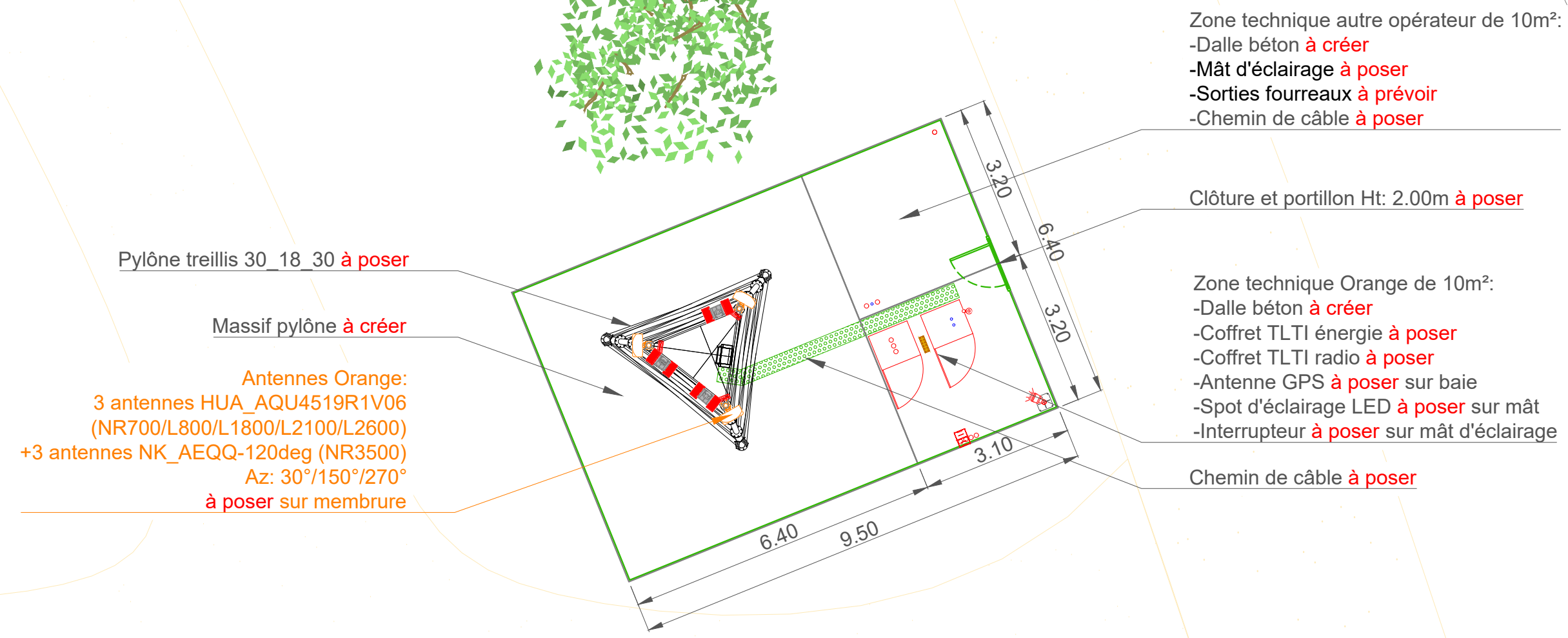
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Publié sur le site internet le :





Accusé de réception en préfecture
049-200053239-20250602-2025-06-13-1-DE
Date de télétransmission : 06/06/2025
Date de réception préfecture : 06/06/2025



Antennes Orange:
3 antennes HUA_AQU4519R1V06
(NR700/L800/L1800/L2100/L2600)
+3 antennes NK_AEQQ-120deg (NR3500)
Az: 30°/150°/270°
à poser sur membrure

Pylône treillis 30 18 30 à poser

Massif pylône à créer

Zone technique autre opérateur de 10m²:
-Dalle béton à créer
-Mât d'éclairage à poser
-Sorties fourreaux à prévoir
-Chemin de câble à poser

Clôture et portillon Ht: 2.00m à poser

Zone technique Orange de 10m²:
-Dalle béton à créer
-Coffret TLTI énergie à poser
-Coffret TLTI radio à poser
-Antenne GPS à poser sur baie
-Spot d'éclairage LED à poser sur mât
-Interrupteur à poser sur mât d'éclairage

Chemin de câble à poser

Transformateur



PLAN MASSE PROJET			
MONDIAL_DU_LION			
Etat du dossier :	Code NIDT	Code Site	Echelle :
FNS	00035133M2	R002009405	1/100

E				
D				
C				
B				
A	AMENAGEMENT SITE NEUF	30/04/2025	ENSIO	SK
Ind	Observation	Date	Entreprise	Dessinateur

